

CALENDRIER ANNEE PROBATOIRE 2021

Probatoire première session : du 27 au 30 octobre 2021

Formatrices : Annie Paris-Durieux et Odile Escot

Lieu : Rochecorbon (37)

Probatoire deuxième session : avril 2022 (dates à préciser)

Formatrices : Fanny Moullet et Françoise Etaix

Lieu : à préciser

Tarifs : 1020 € répartis de la façon suivante :

- **820 euros** pour les deux sessions en formation personnelle
1200 euros pour les deux sessions en tarif formation professionnelle avec mise en place d'une convention
- **50 euros** d'adhésion à l'IFREPmla
- **100 €** suivi vocal individuel à organiser avec un praticien ou une psychophoniste entre les 2 sessions (2 séances dont un cliché de sons si possible : 40 € une séance, 60 € une séance avec cliché)
- **50 €** observation de deux séances collectives adultes données par un membre agréé de l'IFREPmla (25 € la séance)

Modalités d'inscription : envoyer un CV avec photo et une lettre de motivation par mail à l'équipe pédagogique : ifrepmla@gmail.com Après l'étude de votre dossier, l'équipe pédagogique vous informera de son accord ou non pour l'entrée en formation.

Date limite de dépôt des dossiers : 25 Août 2021

Nous vous rappelons que le suivi des trois degrés de Psychophonie® est nécessaire à l'entrée en Année Probatoire. Attention, nombre de places limité. L'année probatoire ouvre sur la formation d'Animateur ou Praticien en Psychophonie. Après décision de l'équipe pédagogique, vous êtes accepté ou non dans le cursus diplômant.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires,
Cordialement,
L'équipe pédagogique de l'IFREPmla